



**REGIE DE L'OFFICE DE T
SAINT GERVAIS**

Département de la Haute-Savoie
Arrondissement de Bonneville
Canton du Mont-Blanc

Envoyé en préfecture le 10/03/2025

Reçu en préfecture le 10/03/2025

Publié le

ID : 074-217402361-20250306-DELOT2025_009-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA SEANCE DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA
REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
DU 06 MARS 2025**

L'an deux mille vingt-cinq - le jeudi six mars à dix-huit heures quarante minutes, le Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme régulièrement convoqué le vingthuit février s'est réuni au nombre prescrit par les statuts de la Régie en salle consulaire en Mairie de Saint-Gervais, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Président.

Etaient présents :

Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Mesdames Nadine CHAMBEL, Amandine ROSSET, Déborah TARABUSO, Sandrine FOURNIER (*arrivée à 18h43, note de synthèse n° 5*), Maud DURAND (*arrivée à 18h51, note de synthèse n° 7*), Messieurs Lionel CANON, Bernard SEJALON, Olivier BEGAIN, Patrick BRUNCHER, Alexandre MERLIN, Emmanuel OSSOLA

Etaient absents et avaient donné pouvoir :

Madame Lynda VANDELANOITTE à Monsieur Bernard SEJALON
Monsieur Clément BERRUX à Madame Nadine CHAMBEL
Monsieur Philippe CHEVRAT à Monsieur Olivier BEGAIN
Monsieur Jean-François MOUSSET à Monsieur Alexandre MERLIN

Le procès-verbal du conseil d'exploitation du 12 décembre 2024 est soumis à approbation. Aucune observation n'étant formulée, il est arrêté à l'UNANIMITE (*Mesdames Sandrine FOURNIER et Maud DURAND, absentes au moment du vote n'ont pas pris part au vote*)

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance.

Monsieur Lionel CANON ayant été désigné pour remplir ces fonctions à l'UNANIMITE (*Mesdames Sandrine FOURNIER et Maud DURAND, absentes au moment du vote n'ont pas pris part au vote*), les a acceptées.

N°2025/009

**CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
AGENCE DE RELATIONS PRESSE AU ROYAUME-UNI – APPROBATION ET AUTORISATION DE
SIGNATURE**

Nombre de membres

En exercice : 16

Quorum : 9

Présents : 12

Pouvoirs : 4

Votants : 16

Délibération télétransmise le : 10 mars 2025

Mise en ligne du 10 mars 2025 au 10 mai 2025

Délibération exécutoire le : 10 mars 2025

**CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
06 MARS 2025****N°2025/009****AGENCE DE RELATIONS PRESSE AU ROYAUME-UNI
APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE****Rapporteur** : Monsieur le Président

Suite à la décision du Conseil d'exploitation de l'Office de tourisme du 6 novembre 2024, l'agence de presse britannique VESTMART d'Anne PEDERSEN a accompagné l'Office de tourisme dans la gestion et l'animation de ses relations presse au Royaume Uni. L'agence a été choisie après consultation de 3 agences britanniques. Grâce à cette agence, les retombées dans les médias britanniques ont été très nombreuses et de qualité, avec de nombreux articles dans la presse écrite ou digitale (Times, Guardian, Daily Mail, The Telegraph, Trip Reporter, Inthesnow, The Good Life France, Breaking Travel News, ...). Ces résultats ont été obtenus par la gestion des relations presse au Royaume Uni par VESTMART et l'organisation par l'agence d'un voyage de presse en janvier.

La destination n'avait jamais bénéficié d'autant de visibilité dans les médias britanniques. Les journalistes ont été réellement séduits par la diversité de l'offre touristique de Saint-Gervais (domaines skiables, thermalisme et bien-être, culture et patrimoine, gastronomie, mobilité avec le Valléen, l'ascenseur des Thermes et le Tramway du Mont-Blanc, ...).

Anne PEDERSEN s'est fortement investie dans la mission qui lui a été confiée et connaît maintenant parfaitement notre destination, qui pour elle se différencie fortement de la concurrence française et internationale et correspond aux attentes du marché britannique.

L'agence VESMART suggère de poursuivre sa collaboration avec l'Office de tourisme. Les services de l'agence sont détaillés dans le document rédigé par VESTMART, et couvrent tous les champs relatifs à la mise en œuvre d'actions de relations presse performantes.

Il est proposé de donner suite à l'offre de VESTMART pour l'été et l'automne 2025 pour un montant de 8.000 €.

ENTENDU l'exposé,

Il est proposé au Conseil d'Exploitation :

- **D'APPROUVER** le contrat de prestations avec l'agence WESMAR présenté ci-dessus
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le contrat à intervenir

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Conseil d'Exploitation, le Président entendu, et après en avoir délibéré, ADOPTE cette proposition A L'UNANIMITE.

Fait et délibéré les jour, mois, et an ci-dessus,

Suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Marc PEILLEX

Le Secrétaire de séance,

Lionel CANON

